

ACTION
SUITE A DONNER

C O N F I D E N T I E L
DE YUNDE UPAG3301 08AVR91
A EXTOTT ADA

REF VOTRETEL ADA0062 04MAR

---AFFECTATION DE PERSONNEL HOMOSEXUEL

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS REPONSES AUX QUESTIONS POSEES
DANS VOTRE TELENREF:

(A)ACTIVITE HOMOSEXUELLE EST ILLEGALE AU CAMEROUN.

ART 347 DU CODE PENAL PRECISE CIT EST PUNIE D'EMPRISONNEMENT
DE SIX MOIS A CINQ ANS ET D UNE AMENDE DE FCFA 20,000 A 200,000
TOUTE PERSONNE QUI A DES RAPPORTS SEXUELS AVEC UNE PERSONNE DU
MEME SEXE FINCIT.HOMMES ET FEMMES SONT REGIS PAR MEME LOI.

(E)ET(C)SOCIETE CAMEROUNAISE EST TRES CONSERVATRICE A CE CHAPITRE.



2.FACE A CETTE SITU,CROYONS PREFERABLE DE NE PAS AFFECTER PERSONNEL
HOMOSEXUEL A CETTE MISSION.

3.INFOS SUR TCHAD ET RCA NON DISPONIBLES.

CCC/066 081906Z UPAG3301



ACC	REGISTER
FILE 3-1-15	
LOC D2-	SV